Bac philo 2026

Corrigés de métropole en voie technologique

Le bac philo technologique 2026 proposait deux dissertations, sur le débat et la technique, et une explication de texte sur la justice et la vengeance chez Paul Ricœur. Retrouve les deux dissertations rédigées, les neuf réponses de l'option 1 et une trame d'explication suivie pour l'option 2.

L'épreuve s'est déroulée le **lundi 15 juin 2026**. Elle durait **4 heures**, avec un **coefficient 4**. Les candidats des séries technologiques choisissaient un sujet parmi les trois de l'annale **26-PHTEME1**. Sujet officiel du ministère (PDF).

Ces propositions de corrigés montrent comment formuler un problème et justifier chaque étape du raisonnement. Tu peux utiliser d'autres exemples si tu expliques précisément ce qu'ils permettent d'établir.

Sujet 1 · Débattre, est-ce chercher la vérité ?

Sujet 2 · La technique peut-elle être mauvaise ?

Sujet 3 · Explication de Paul Ricœur sur la justice et la vengeance

Ricœur · Trame de l'option 2

Trois exercices corrigés

Prolonger avec les autres notions

Sujet 1 · Débattre, est-ce chercher la vérité ?

Réponse courte. Débattre peut aider à chercher la vérité en soumettant une affirmation aux objections. Cette recherche suppose que les participants puissent examiner les preuves et réviser leur position. Un débat peut aussi servir à gagner l'adhésion d'un public ou à choisir entre des priorités différentes.

Analyse et problématique

Débattre, c'est confronter plusieurs positions à propos d'une question qui fait désaccord. **Chercher la vérité** implique de déterminer ce qui est établi et ce qui reste à vérifier. La tournure **« est-ce »** invite à distinguer l'activité que l'on mène, le but qu'on se donne et les effets que l'on obtient. Un débat peut conduire à abandonner une erreur tout en laissant la question ouverte.

Problématique. Le désaccord entre les participants suffit-il à mettre leurs idées à l'épreuve ? À quelles conditions les objections permettent-elles d'avancer vers la vérité ?

Plan détaillé

1. La confrontation des arguments révèle des erreurs et fait apparaître de nouvelles vérifications.

2. Un débat peut obéir à d'autres fins, notamment emporter l'adhésion ou arbitrer entre des priorités.

3. La recherche de la vérité demande des raisons examinables, des objections entendues et des positions révisables.

Introduction rédigée

Deux élèves cherchent à comprendre pourquoi leur cantine jette beaucoup de nourriture. L'un estime que les portions sont trop grandes. L'autre pense que le temps disponible pour déjeuner est trop court. En discutant, ils peuvent demander quels jours les restes sont les plus importants, comparer les portions et faire apparaître une hypothèse à laquelle chacun n'aurait pas pensé seul. La même discussion peut aussi devenir une compétition pour imposer son explication au groupe. Débattre consiste à confronter des positions, tandis que chercher la vérité consiste à éprouver ce que l'on croit par des raisons et des faits. Comment le désaccord peut-il servir cet examen alors que chacun peut aussi s'en servir pour défendre sa position ? Nous étudierons d'abord le pouvoir de découverte du débat, puis les buts différents qu'il peut servir, avant de préciser les conditions dans lesquelles il devient une recherche de vérité.

I. La confrontation des positions peut révéler ce qui mérite d'être vérifié

Une explication paraît parfois solide parce qu'on a seulement considéré les cas qui la confirment. L'objection permet d'élargir l'examen. À la cantine, si l'on jette beaucoup de nourriture lors de journées où les portions sont petites, la taille des portions ne suffit plus à expliquer la situation. L'élève qui attribuait d'abord les restes à cette seule cause doit alors préciser sa thèse. Les portions peuvent avoir un effet certains jours, tandis que l'attente ou le menu en ont un autre à d'autres moments. Le débat aide ici à formuler une affirmation plus précise et à trouver les observations qui permettront de l'éprouver.

Aristote, au début des *Topiques*, décrit un raisonnement dialectique qui part d'opinions admises et considère les raisons que l'on peut opposer à une thèse. Une idée généralement acceptée fournit ainsi un point de départ à l'examen. Prenons l'idée selon laquelle les élèves laissent toujours un plat parce qu'ils le trouvent mauvais. Une personne peut objecter qu'elle a apprécié le plat tout en ayant peu de temps pour le manger. Son exemple met en difficulté le caractère général de l'affirmation. Il invite à chercher une meilleure explication, en distinguant le goût, la quantité servie et les circonstances du repas.

Transition. La discussion peut produire un progrès en écartant une réponse trop simple. Pourtant, la force d'une objection dépend aussi de ce que les participants acceptent d'en faire. Il faut donc examiner les buts qui orientent leurs réponses.

II. Un débat peut servir à convaincre ou à prendre une décision

Dans *L'Art d'avoir toujours raison*, Schopenhauer étudie une manière de conduire une controverse dans laquelle il s'agit avant tout de prendre l'avantage. Une personne peut, par exemple, reformuler l'hypothèse adverse en lui donnant un sens plus extrême. À celui qui avance que des portions trop grandes expliquent une partie des restes, elle fait dire que la taille des portions explique tout. Elle attaque ensuite cette affirmation plus fragile. Le public peut croire qu'il a entendu une réfutation décisive alors que la proposition de départ reste à examiner. On comprend ainsi pourquoi le succès dans un débat et la solidité d'une thèse peuvent évoluer séparément.

Le débat peut aussi avoir un autre objet légitime. Supposons que la cantine dispose enfin de résultats fiables sur la quantité de restes et sur le coût de chaque solution. Il reste à décider quelle priorité donner à la variété des repas, à la réduction des dépenses ou à la lutte contre le gaspillage. Les données éclairent ce choix et permettent de corriger des affirmations erronées. La décision engage aussi des préférences que les personnes concernées doivent discuter. Le débat aide donc parfois à décider d'une action collective à partir de faits établis et de priorités qui doivent être explicitées.

Transition. Un débat n'est pas orienté vers la vérité par le seul fait qu'il oppose des avis. On peut néanmoins se demander quelles règles permettraient à cette opposition de devenir un examen commun.

III. Le débat devient une recherche si les raisons peuvent être examinées et les jugements révisés

Dans *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?*, Kant souligne l'importance de pouvoir communiquer publiquement ses pensées. L'échange donne à chacun la possibilité de soumettre son jugement à d'autres et de découvrir des difficultés qu'il n'avait pas aperçues. Appliquée au débat, cette idée exige que les participants puissent formuler une objection et recevoir une réponse. Ils doivent aussi pouvoir comprendre comment une affirmation a été établie. Par exemple, le nombre de plateaux gaspillés ne signifie pas grand-chose sans connaître le nombre de repas servis et la manière dont les restes ont été mesurés. La discussion devient plus féconde lorsque ces éléments sont accessibles avant que chacun prenne position.

La recherche commune demande enfin de pouvoir changer d'avis sans que cela soit traité comme une défaite. Si des mesures répétées montrent que les restes diminuent lorsque les élèves peuvent choisir la taille de leur portion, les participants ont une raison commune de réviser leur explication. S'ils ignorent encore l'effet du temps passé à table, ils peuvent formuler cette incertitude et décider comment l'examiner. Un débat utile produit donc parfois un accord et parfois un désaccord mieux défini. Dans les deux cas, il importe de savoir quelles raisons justifient le jugement auquel on est parvenu.

Conclusion rédigée

Débattre peut conduire à la vérité en mettant en commun des faits, en faisant apparaître des objections et en obligeant chacun à préciser ses affirmations. La confrontation peut aussi favoriser la victoire d'un orateur ou contribuer à un choix collectif. Elle devient une recherche de vérité lorsque les personnes acceptent de répondre des preuves qu'elles avancent et de modifier leur jugement si l'examen le demande. Son progrès peut alors se mesurer à ce qu'elle permet d'établir, même si certaines questions restent ouvertes.

Piège à éviter

Si tu fondes ton plan sur l'opposition entre la dispute et la discussion calme, tu risques de laisser de côté la vérité. Demande à chaque partie ce qu'un échange permet de vérifier, ce qui peut détourner les participants de cette vérification et ce qui leur permet de réviser une affirmation.

Sujet 2 · La technique peut-elle être mauvaise ?

Réponse courte. Une technique peut être mauvaise par ses usages, par sa conception ou par les effets de son déploiement. Un procédé peut remplir la tâche prévue tout en portant atteinte à d'autres biens. Le jugement doit donc tenir compte de sa finalité, des moyens qu'il impose et des conséquences prévisibles.

Analyse et problématique

La technique désigne les procédés, outils et savoir-faire qui permettent de produire un résultat. **Mauvaise** peut qualifier une technique inefficace, dangereuse ou moralement condamnable. Ces jugements demandent des critères différents. La question « **peut-elle** » porte sur la possibilité qu'une technique mérite ce jugement. Elle invite à examiner d'où vient le problème lorsqu'il se présente.

Problématique. Le caractère mauvais d'une technique tient-il seulement à ce que les personnes choisissent d'en faire ? Peut-il aussi tenir à la manière dont elle est conçue ou installée dans la vie collective ?

Plan détaillé

1. Une technique rend possible un résultat dont la valeur dépend de la fin poursuivie et de l'usage qui en est fait.

2. La conception d'un dispositif et sa place dans une organisation peuvent favoriser certains effets dommageables.

3. Un jugement responsable examine qui bénéficie de la technique, qui s'expose à ses effets et quels recours restent possibles.

Introduction rédigée

Une caméra peut servir à examiner les mouvements d'un sportif ou à surveiller une personne sans son accord. On peut y voir un même moyen employé à des fins très différentes. Prenons maintenant un dispositif qui filme en permanence, conserve les données et réserve leur accès à une seule personne. Ces choix de conception donnent déjà à quelqu'un une capacité de surveillance particulière. Faut-il toujours évaluer la fin recherchée par l'utilisateur ou peut-on aussi juger la technique qu'il emploie ? On appelle technique l'ensemble des procédés, outils et savoir-faire destinés à produire un résultat. Un procédé peut manquer son but ou réussir tout en causant un dommage. Il faut donc examiner la valeur de ses usages, puis ce que sa conception et son déploiement engagent, afin de comprendre comment il est possible de juger la technique.

I. La technique donne des moyens dont la valeur dépend des fins poursuivies

Un procédé technique permet d'obtenir un effet d'une manière réglée. Au livre I du *Novum Organum*, Francis Bacon rapproche la connaissance des causes et le pouvoir de produire des effets. Comprendre comment un matériau se déforme permet, par exemple, de choisir une méthode pour le découper ou l'assembler. Une méthode peut alors être mieux adaptée qu'une autre à une tâche donnée. On parle de qualité technique quand le procédé donne le résultat attendu avec la précision et la fiabilité recherchées. Ce premier jugement demande que l'on sache quel résultat on cherche à obtenir.

La réussite technique laisse encore ouverte la question de la valeur de la fin. À partir d'un même enregistrement, on peut conserver la trace d'une expérience menée en classe ou monter des images de façon trompeuse pour nuire à quelqu'un. Dans les deux cas, le dispositif peut fonctionner correctement. Les finalités, les circonstances et les actes de l'utilisateur permettent alors de comprendre la différence entre ces situations. Cela donne une raison de se méfier d'un jugement qui condamnerait en bloc tous les objets ou toutes les méthodes d'une même famille.

Transition. La diversité des usages explique pourquoi un outil peut être utile dans une situation et dommageable dans une autre. Il reste à savoir si l'utilisateur décide toujours seul des manières d'agir que le dispositif rend possibles.

II. La conception d'une technique peut favoriser des effets dommageables

Dans *Do Artifacts Have Politics?*, Langdon Winner explique que certains objets et systèmes techniques peuvent inscrire des rapports de pouvoir dans leur fonctionnement. Imaginons deux logiciels utilisés pour attribuer des rendez-vous. Le premier permet de demander un autre horaire et de parler à une personne si la proposition est impossible à suivre. Le second envoie une décision automatique à laquelle personne ne peut répondre. Les deux peuvent traiter rapidement le même nombre de demandes. Le second donne pourtant beaucoup moins de prise aux personnes concernées. La différence tient à ce que les concepteurs ont décidé de rendre possible dans le système, même si chaque utilisateur applique les règles prévues.

Il faut aussi regarder les effets qui apparaissent lorsque la technique devient la voie normale pour agir. Un outil numérique de réservation peut simplifier la démarche pour ceux qui y accèdent facilement. Si toute réservation doit passer par cet outil, des personnes qui n'ont pas les moyens de l'utiliser peuvent se trouver durablement exclues. Une qualité réelle du procédé, sa rapidité, coexiste alors avec un effet préjudiciable. Ce jugement porte sur l'organisation entière, y compris sur les autres moyens d'accès que l'institution décide de maintenir ou de fermer.

Transition. Une fois que l'on distingue l'usage, la conception et l'organisation, on peut identifier les décisions qui produisent le dommage. Il faut maintenant préciser selon quels critères ces décisions peuvent être examinées et corrigées.

III. Le jugement sur la technique engage la responsabilité de ceux qui la déploient

Dans *Le Principe responsabilité*, Hans Jonas demande de prendre au sérieux les effets lointains de la puissance technique. Une procédure peut satisfaire un besoin immédiat et rendre certains dommages difficiles à corriger. Une installation conçue pour être réparée et modifiée laisse davantage de possibilités à ceux qui devront l'entretenir qu'un équipement dont les pièces et les réglages leur sont inaccessibles. Avant de choisir une solution, on peut donc examiner l'étendue de ses effets, les moyens de la corriger et la manière dont elle répartit les coûts entre les personnes présentes et celles qui l'utiliseront plus tard.

Cette responsabilité donne des critères concrets. Dans le cas des rendez-vous, on peut vérifier qui obtient effectivement un créneau, repérer quelles demandes posent problème et rendre une décision contestable lorsqu'elle est inadaptée. On peut également prévoir une solution de secours en cas de difficulté. Ces choix rendent visibles les intérêts qui doivent compter dans la conception du dispositif. Le gain de temps peut rester un objectif important, à condition de l'évaluer avec la possibilité, pour chacun, d'accéder au service et de faire examiner sa situation.

Conclusion rédigée

La technique peut être mauvaise. Certaines fins rendent un usage condamnable. Certains dispositifs peuvent aussi favoriser un dommage par leur conception ou par la place qu'on leur donne dans la vie collective. La réussite d'un procédé pour une tâche particulière laisse donc entière la question de ses conséquences. Juger une technique suppose d'examiner les fins qu'elle sert, les possibilités qu'elle ouvre ou ferme et la capacité de ceux qui la déploient à répondre de ses effets.

Piège à éviter

Si ton exemple montre seulement une panne, il établit qu'un procédé manque son but. Pour traiter la difficulté philosophique, ajoute un cas dans lequel un dispositif remplit sa tâche et produit en même temps un dommage. Explique ensuite quel choix de conception, d'usage ou de déploiement permet d'en rendre compte.

Sujet 3 · Explication de Paul Ricœur sur la justice et la vengeance

Réponse courte. Pour Ricœur, la justice s'institue quand la société retire aux particuliers le pouvoir de sanctionner eux-mêmes un tort. La puissance publique juge et fait appliquer le droit. La peine peut cependant garder quelque chose de la vengeance, surtout quand la souffrance du coupable est conçue comme le prix de sa faute.

L'extrait est tiré de *Le Juste* (1995). Le texte et les questions figurent aux pages 2 et 3 du sujet officiel 26-PHTEME1. Le passage mobilise la justice, la violence et la puissance publique.

Option 1 · Réponses aux neuf questions

Le jour de l'épreuve, indique « Option n° 1 » en tête de ta copie et réponds aux questions dans leur ordre. Dans chaque réponse, explique le rôle du mot ou de l'idée dans le texte. Tu peux ensuite proposer un exemple pour mettre ce rôle en évidence.

A. Éléments d'analyse

A1. Pourquoi l'agression attire d'abord l'attention

Une agression est une manière immédiatement reconnaissable de faire violence. Un acte est commis contre quelqu'un et ses effets peuvent être constatés, par exemple sous la forme d'une blessure ou d'une privation de liberté. Cette image conduit facilement à identifier toute violence à un acte d'attaque. Ricœur élargit le regard. Il attire notamment l'attention sur la vengeance, où celui qui nuit à autrui pense répondre à une offense. Le motif affiché peut faire oublier la violence de la réponse. On croit voir le rétablissement de la justice alors qu'on assiste à la poursuite du conflit par un nouvel acte hostile. Voilà pourquoi il faut examiner aussi la violence qui s'exerce en prétendant réparer un tort.

A2. En quoi la vengeance imite la justice

Celui qui se venge estime qu'un tort lui a été fait et qu'il appelle une réponse. Sa conduite ressemble à celle d'un juge en ce qu'il attribue une faute et décide d'une sanction. Ricœur parle de « simulation » parce que ces décisions restent entre les mains de la personne offensée. Elle apprécie sa propre affaire et choisit le mal que l'autre doit subir. Si, par exemple, elle détruit le bien de son voisin pour lui faire payer un dommage, elle transforme sa propre estimation de la faute en sanction. Le voisin peut à son tour juger cette réponse excessive et riposter. Pour établir ce qui est juste pour les deux parties, il faut qu'une instance distincte puisse apprécier les faits et appliquer une règle commune.

A3. Comment la puissance publique exerce ce pouvoir

Le verbe « confisque » désigne un transfert. La collectivité réserve à des institutions publiques le pouvoir d'établir ce qui est dû ou permis et de rendre leur décision effective. Des règles communes fixent des critères de jugement, une juridiction examine les faits et entend les parties, puis des autorités habilitées font exécuter la décision. Une personne peut donc présenter sa plainte et demander réparation tout en laissant à l'institution la responsabilité de trancher. La distinction entre le jugement et son exécution aide à comprendre la portée du transfert. La puissance publique reçoit à la fois la capacité de prononcer la décision et les moyens de la faire respecter dans le cadre prévu par le droit.

A4. Pourquoi une peine peut garder la forme d'une vengeance

Supposons qu'une agression soit jugée et conduise à une peine de prison. La privation de liberté est décidée au terme d'une procédure qui permet d'établir les faits et de discuter la sanction. Elle peut pourtant être comprise comme un mal qu'il faut faire subir à l'auteur du premier mal pour solder sa faute. C'est ce que permet de saisir la référence à l'« expiation ». La souffrance imposée prend alors la valeur d'un paiement. La procédure et la mesure de la peine transforment l'ancienne logique de la riposte sans en effacer forcément toute trace. Dans cet exemple, la parenté avec la vengeance tient à la raison pour laquelle on veut punir, autant qu'à la contrainte exercée.

B. Éléments de synthèse

B1. Le problème proposé par le texte

Comment la justice peut-elle mettre fin à la vengeance privée alors que, sous la forme de la peine, elle continue parfois de répondre à un tort en faisant subir un mal à celui qui l'a commis ? Le problème porte sur la relation entre l'origine du pouvoir de punir et la manière de l'exercer dans une société organisée.

B2. Les moments du raisonnement

1. Ricœur étend l'analyse de la violence à la vengeance. Il explique que celle-ci s'abrite derrière une prétention à juger et à sanctionner.

2. Il situe la naissance de la justice dans le transfert du pouvoir de trancher et de faire appliquer le droit à la puissance publique.

3. Il examine l'effet de ce transfert sur la peine. La riposte personnelle est encadrée et transformée, et sa logique peut réapparaître lorsque punir signifie faire souffrir pour la faute commise.

B3. La thèse de Ricœur

La justice publique prend en charge un pouvoir qu'elle retire aux individus. En mettant fin au droit de chacun de punir celui qu'il estime fautif, elle rompt avec l'enchaînement des représailles. Elle hérite en même temps de la possibilité d'infliger une contrainte ou une privation. Le texte explique ainsi pourquoi une institution qui combat la vengeance peut encore en porter la trace dans certaines pratiques pénales.

C. Commentaire

C1. Qui doit rendre la justice selon le texte ?

C’est à la société, par ses institutions, de régler le conflit et de prononcer une éventuelle sanction. Si chaque partie décide pour son propre compte, chacune peut interpréter la réponse de l’autre comme une nouvelle offense. Une instance publique soumet les deux récits aux mêmes exigences de preuve et donne aux parties la possibilité de faire entendre leur point de vue. Le rôle de la personne lésée demeure important. Elle peut signaler le tort, décrire ce qu’elle a subi et demander réparation. La décision sur les faits, la responsabilité et la sanction relève de l’autorité de jugement. La collectivité peut ainsi arbitrer un conflit avec des raisons que les parties sont en mesure d’examiner et de discuter.

C2. Punir implique-t-il toujours de faire violence ?

Tout dépend du sens que l’on donne à la violence. Une peine impose une conséquence à celui qu’elle vise, parfois une privation grave. En ce sens large, une dimension de contrainte subsiste. Une sanction peut aussi viser la réparation d’un tort. Supposons que l’auteur d’une dégradation soit tenu de participer à des travaux de remise en état. La décision lui impose une obligation, et cette obligation se justifie par la réparation qu’elle permet. C’est donc en examinant les conditions et les fins d’une peine qu’on peut juger de sa parenté avec la vengeance. Plus une institution traite la douleur infligée comme une dette à payer, plus elle s’expose à reproduire la logique de la riposte.

Option 2 · Construire une explication suivie

Inscris « Option n° 2 » au début de la copie. En introduction, pose la tension entre une justice qui soustrait la sanction à la victime et une peine qui impose encore une privation au coupable. Tu peux ensuite suivre trois mouvements en repérant le changement de question à chacune de leurs limites.

1. Du début jusqu’à la critique de la vengeance. Explique l’élargissement de la notion de violence et montre comment le désir de répondre à un tort fait passer la riposte pour une décision juste.

2. De la fondation de la justice au transfert du jugement. Explique en quoi la société assume durablement la responsabilité de trancher et de faire appliquer le droit. Distingue ces deux aspects du pouvoir public.

3. Du retour de la violence dans la peine jusqu’à la fin. Analyse pourquoi ce même transfert laisse à l’institution le pouvoir de contraindre. Précise ensuite ce que l’idée d’expiation ajoute au simple constat de cette contrainte.

À la fin du deuxième mouvement, tu peux formuler cette transition. « Le tort reçoit désormais une réponse dans le cadre du droit commun. Il reste à comprendre pourquoi la privation infligée par une autorité publique peut encore ressembler à la riposte qu’elle remplace. » En conclusion, réponds à cette difficulté en rappelant à la fois le rôle du jugement public et la question du but poursuivi par la peine.

Trois erreurs à repérer avant de rendre la copie

1. Si tu passes directement de l’agression à la peine, rétablis l’étape de la vengeance et explique pourquoi elle emprunte le langage de la justice.

2. Si tu présentes le transfert comme un simple changement d’acteur, précise aussi le rôle des règles et du jugement par un tiers.

3. Si tu affirmes que toute peine sert à se venger, reviens à l’expiation. Elle indique dans quel type de punition la trace de la vengeance apparaît particulièrement.

Trois exercices pour reprendre les distinctions de l’annale

Débat · Repérer ce qui ferait changer d’avis

Deux élèves discutent d’une hausse des inscriptions à une activité. L’un cite une publication très partagée. L’autre compare le registre de l’année avec celui de l’année précédente. Écris une question dont la réponse pourrait amener chaque élève à réviser sa position.

Voir une réponse possible

Peut-on vérifier que les deux registres recensent les inscriptions sur une période identique et selon la même méthode ? Cette question soumet les deux affirmations à un contrôle commun. Elle permet à chacun de préciser quelles données soutiennent sa position et ce qui l’amènerait à en changer.

Technique · Examiner le choix inscrit dans un outil

Une médiathèque recommande automatiquement les livres les plus empruntés. Explique en quoi ce choix facilite la recherche puis indique une limite du classement pour les nouveautés.

Voir une réponse possible

Cette règle de classement rend visibles les titres déjà appréciés par de nombreux lecteurs. Elle risque aussi de laisser les nouveautés en bas de la liste, puisque leur nombre d’emprunts est mécaniquement faible. On peut juger le fonctionnement de l’outil à partir des buts de la médiathèque, comme faciliter la recherche et faire découvrir son catalogue.

Ricœur · Identifier ce que change l’intervention d’un tiers

Après la dégradation d’un bien, la personne lésée veut décider elle-même d’une punition. Reprends le texte et écris deux phrases sur ce que changerait une décision rendue après une procédure où chacun pourrait être entendu.

Voir une réponse possible

Une procédure commune confie à un tiers le soin de qualifier le tort et de décider de la réponse. La sanction peut rester contraignante. La différence tient à l’examen contradictoire, aux règles de décision et aux limites que ces règles imposent.

Relier l’annale aux autres notions de terminale technologique

Les trois sujets mobilisent directement la vérité, la technique et la justice. Les quatre autres notions du programme permettent de construire de nouveaux exercices à partir des mêmes distinctions.

• **Liberté.** À partir de Ricœur, distingue la liberté de prendre la parole et le pouvoir d’imposer une sanction. Réviser la liberté.

• **Nature.** Pour discuter d’un aménagement, précise ce que la technique change dans un milieu et quels effets justifient un jugement sur ce changement. Réviser la nature.

• **Art.** Dans un débat sur une œuvre, repère une affirmation que l’on peut vérifier et une interprétation que l’on doit argumenter à partir de l’œuvre. Réviser l’art.

• **Religion.** Le mot expiation a une origine rituelle. Utilise cette origine pour préciser ce que change l’idée de faire subir une souffrance en réponse à une faute. Réviser la religion.

Questions fréquentes sur l’annale de philo techno 2026

Où lire l’extrait de Ricœur et les questions ?

Le texte figure à la page 2 du sujet officiel. Les questions A, B et C et les consignes pour choisir une option figurent à la page 3. Consulter le sujet de Ricœur.

Quelle option choisir pour rédiger l’explication de texte ?

L’option 1 convient si les questions t’aident à organiser l’analyse, la synthèse et le commentaire. L’option 2 convient si tu peux reconstruire le raisonnement dans une explication suivie. Indique l’option choisie au début de la copie et appuie chaque étape sur le passage étudié.